



L'Épiphanie

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 027-02

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que le conseil municipal a adoptée, lors de la séance publique tenue le 18 juin 2025, le Règlement numéro 027-02, intitulé « Règlement numéro 027-01 modifiant le Règlement numéro 027 concernant l'utilisation de l'eau provenant de l'aqueduc municipal visant à exempter les propriétés de la municipalité ».

Ledit règlement est présentement déposé au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 19 juin 2025

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE